

**Conférence de 1995 des Parties au
Traité sur la non-prolifération des armes
nucléaires chargée d'examiner le Traité
et la question de sa prorogation**

NPT/CONF.1995/1/Corr.1
28 avril 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT FINAL DU COMITÉ PRÉPARATOIRE DE LA CONFÉRENCE D'EXAMEN
ET DE PROROGATION DE 1995 DES PARTIES AU TRAITÉ SUR LA NON-
PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES

Rectificatif

Lire comme suit le paragraphe 9 :

9. Par ailleurs, le Comité a décidé, à sa deuxième session, que les représentants des organisations non gouvernementales (ONG) seraient autorisés, sur leur demande, à assister à toutes les séances du Comité qui ne seraient pas des séances privées, à occuper un siège dans la galerie réservée au public, à recevoir les documents du Comité, et à mettre, à leurs frais, des documents à la disposition des participants aux réunions du Comité. Il leur serait également donné la possibilité, lors de la troisième session du Comité préparatoire, de tenir une réunion d'information à l'intention des intéressés, en marge des délibérations du Comité et sans faire encourir de frais supplémentaires à ce dernier. Les représentants de 91 ONG ont assisté aux réunions du Comité.
